



COLLEGE
EMPLOYER
COUNCIL

CONSEIL DES
EMPLOYEURS
DES COLLÈGES

VOLUME 15

INFOCAAT – PERSONNES RETRAITÉES

Novembre 2025

Dans ce numéro

- 1** Mot de bienvenue
- 1** Mises à jour sur les garanties
- 2** Mises à jour sur la Sun Life
Soutien aux personnes en deuil
- 2** Assurance voyage
- 3** Déterminations préalables des prestations
- 4** Changement de circonstances
- 4** Rappels, Coordonnées du CCACERC

Renseignements sur les garanties offertes aux personnes retraitées des CAAT

Bienvenue à la quinzième édition d'INFOCAAT – PERSONNES RETRAITÉES. Ce bulletin est rédigé par le Conseil des employeurs des collèges (CEC) au nom du Comité consultatif sur l'assurance collective des employés retraités des CAAT (CCACERC). Il est conçu pour vous tenir au fait des modifications apportées au régime d'assurance collective pour les personnes retraitées et pour vous fournir des renseignements utiles sur vos garanties et la façon de vous en prévaloir.

Dans cette édition, nous vous fournirons des renseignements qui auront une incidence sur les personnes retraitées des CAAT et nous signalerons d'autres initiatives qui pourraient vous toucher en tant que personne retraitée.

Mises à jour sur les garanties collectives

Améliorations apportées à l'appli ma Sun Life mobile

Il sera bientôt plus facile pour les personnes retraitées de gérer leurs besoins en matière de santé, de gestion de patrimoine et de protection à l'aide de l'appli ma Sun Life mobile. Dans l'appli remaniée, les renseignements sur le régime et les options seront plus faciles à trouver et à comprendre.

Voici quelques-unes des nouveautés :

- Expérience d'utilisation rehaussée et accessibilité accrue
- Navigation plus intuitive
- Boutons d'action permettant d'effectuer des tâches plus rapidement
- Nouvel onglet d'accueil donnant un aperçu complet des services de santé
- Intégration d'une fonction de clavardage permettant d'obtenir instantanément la réponse à des questions courantes
- Accès plus facile aux ressources en santé offertes par le régime
- Simplification de la présentation de demandes de règlement, de la vérification de la couverture et du versement de cotisations
- Connaissance accrue de la couverture et des services offerts grâce à une meilleure visibilité
- Incitation à une utilisation proactive des ressources en santé et du régime





Pour ouvrir une session, vous aurez besoin de votre code d'accès et de votre mot de passe (les mêmes renseignements qui vous permettent d'ouvrir une session sur le site masunlife.ca). Vous pouvez cocher la case « Enregistrer mon code d'accès » pour simplifier l'ouverture de session à l'avenir. Si vous n'avez pas déjà de code d'accès, cliquez sur « Inscrivez-vous » et suivez les instructions à l'écran.

Cette nouvelle expérience peut contribuer à la satisfaction des personnes retraitées à l'égard de leurs régimes d'assurance collective et favoriser leur santé et leur bien-être.

Mise à jour sur la Sun Life – Soutien aux personnes en deuil avec Empathy

Nous avons le plaisir de vous informer que des services gratuits de soutien aux personnes en deuil sont accessibles aux bénéficiaires de la Sun Life admissibles*. Ils sont offerts dans le cadre du partenariat de la Sun Life avec Empathy. L'accompagnement au deuil offert par Empathy est complet et comprend notamment :

- un plan personnalisé pour guider les bénéficiaires, étape par étape, dans la planification des obsèques, la succession et les mesures à prendre avec les comptes ;
- des ressources pour les aider à composer avec les moments et les émotions difficiles ; et
- du soutien confidentiel et individuel.

<https://www.sunlife.ca/fr/collective/assurance/soutien-aux-personnes-en-deuil/>

Voici les services offerts par Empathy :

1. Services de soutien aux personnes en deuil sans frais. Vous et votre famille avez accès sans frais aux services de soutien aux personnes en deuil offerts par Empathy.

2. Soutien complet. Empathy offre un accompagnement pour surmonter les difficultés émotionnelles et logistiques qui suivent un décès. Empathy peut vous aider à organiser les funérailles, à fermer les comptes, à gérer le deuil, à régler les questions de succession, à accomplir plusieurs autres tâches et à prendre de nombreuses décisions après la perte d'un être cher.

3. Facile d'accès. Vous pouvez accéder à ces services sur l'application mobile et la plateforme Web d'Empathy. Des gestionnaires de soins spécialisés vous offrent aussi un soutien individuel personnalisé. Jusqu'à cinq personnes peuvent partager un compte Empathy. Vous pouvez donc vous entraider et suivre la progression des tâches.

Si vous préférez attendre avant d'utiliser les services d'Empathy, vous pourrez toujours vous inscrire plus tard en utilisant le lien fourni.

*Ces services sont accessibles aux bénéficiaires que vous avez désignés pour votre assurance-vie. Les bénéficiaires admissibles et les membres de leur famille doivent résider au Canada et être âgés de 18 ans et plus. Nous enverrons d'autres informations sur Empathy lorsqu'une demande de règlement sera présentée.

Assurance voyage
d'urgence de
belairdirect

Assurance voyage

Les personnes retraitées des CAAT peuvent obtenir des devis et des informations sur la couverture santé en cas d'urgence lors d'un voyage. Pour obtenir un devis, veuillez contacter directement belairdirect en appelant le **1 866 606-3362** ou sur<https://www.belairdirect.com/fr/assurance-groupe/assurance-groupe-voyage.html>. Les services de belairdirect sont à la disposition de toutes les personnes retraitées des collèges, et pas uniquement de celles qui sont inscrites aux Régimes d'avantages sociaux des personnes retraitées.

➤ Le saviez-vous ?

DÉTERMINATION PRÉALABLE DES PRESTATIONS

Obtenir une estimation des frais

Qu'il s'agisse de services ou d'équipements médicaux ou encore d'un traitement dentaire, si les frais sont susceptibles de dépasser 300 \$, on vous recommande de soumettre une estimation des couts ainsi qu'une description des services ou équipements qui vous sont prescrits à la Sun Life avant d'obtenir le traitement ou le service. Cette démarche, appelée détermination préalable des prestations, permet de vous informer, vous ainsi que votre fournisseur de services, du montant couvert (le cas échéant).

*Renseignements utiles
pour obtenir
une estimation
des frais couverts pour
votre traitement*

Le demandeur ou la demandeuse doit s'assurer que son dentiste envoie une estimation des frais pour que la Sun Life puisse informer à l'avance le demandeur ou la demandeuse et le dentiste du montant couvert (le cas échéant) au titre du régime. Ainsi, le demandeur peut discuter des traitements possibles avec le ou la dentiste avant de commencer, et prévoir cette dépense à son budget.

La détermination préalable des frais ne constitue pas une garantie. Dans certains cas, la prestation versée diffèrera du montant approuvé lorsque le ou la dentiste a soumis son estimation. (Par exemple : le demandeur ou la demandeuse a entretemps reçu des soins dont le cout vient en excéder du maximum remboursable annuellement par le régime, ou les soins donnés sont différents de ceux qui figuraient dans l'estimation).

You venez de prendre votre retraite ?

Nous vous rappelons que, si vous avez récemment souscrit le régime de prestations d'assurance des personnes retraitées des CAAT, toute demande de remboursement pour des frais de santé ou dentaires engagés lorsque vous étiez un employé actif ou une employée active doit être présentée dans les 90 jours suivant la date de votre départ à la retraite, sous le contrat d'assurance au titre duquel vous étiez précédemment couvert au moment où vous avez engagé ces dépenses.

Ce type de demande ne peut pas être soumis dans le cadre de votre nouvelle police d'assurance 22182.

RAPPELS IMPORTANTS ET DATES À RETENIR !

*Vous pouvez modifier
votre choix de régime
le 1^{er} février
de chaque année.*

*Informez
immédiatement
votre collège
de tout changement
concernant votre
état matrimonial.*



MODIFICATION DE VOTRE CHOIX DE RÉGIME

Le 1^{er} février 2026 (et le 1^{er} février de chaque année par la suite) sera votre prochaine occasion de changer de régime d'assurance maladie (AMC) ou de régime d'assurance dentaire auquel vous êtes inscrit ou inscrite. Si vous êtes actuellement inscrit ou inscrite au régime AMC1, vous pouvez passer au régime AMC2. Si vous êtes actuellement inscrit ou inscrite au régime AMC 2, vous n'avez pas la possibilité de le remplacer par une autre couverture. Si vous êtes actuellement inscrit ou inscrite au régime d'assurance dentaire 1, vous pouvez passer au régime d'assurance dentaire 2. Si vous êtes actuellement inscrit ou inscrite au régime d'assurance dentaire 2, vous n'avez pas la possibilité de le remplacer par une autre couverture.

CHANGEMENT DANS VOTRE SITUATION PERSONNELLE

Si votre état matrimonial change pendant que vous êtes à la retraite, vous devez le signaler au collège dans les 31 jours suivant ce changement. Vous pouvez ajouter un nouveau conjoint, une nouvelle conjointe ou un enfant à charge à votre régime. En revanche, si vous ne faites pas radier de votre régime d'assurance collective un conjoint ou une conjointe non admissible, vous devrez rembourser au régime toute demande de règlement qui vous a été payée après la date à laquelle cette personne a cessé d'être admissible. Il est donc primordial que vous teniez votre dossier à jour et que vous informiez votre collège de tout changement touchant votre état matrimonial.

ÉDITIONS PRÉCÉDENTES

Pour consulter les éditions précédentes d'INFOCAAT — PERSONNES RETRAITÉES, veuillez visiter le site Web du CEC à <https://www.collegeemployercouncil.ca/fr/accueil>. Cliquez sur **Garanties** puis sur **Renseignements sur les garanties offertes aux retraités**. Ceci vous amènera à la page qui contient un éventail de renseignements à l'intention des personnes retraitées, y compris INFOCAAT.

COMITÉ CONSULTATIF SUR L'ASSURANCE COLLECTIVE DES EMPLOYÉS RETRAITÉS DES CAAT (CCACERC) :

Représentantes et représentants des personnes retraitées au CCACERC :

Frank Turco – Nommé par le SEFPO, personnel scolaire
 Barb O’Neil – Nommée par le SEFPO, personnel de soutien
 Susan Alcorn MacKay – Nommée par l’APACO

Personnes-ressources du CCACERC :

Luc-Joel Ciza – SEFPO – lciza@opseu.org
 Erin Roberts – APACO – erin@zzeem.com
 Stephen Lee Kam – CEC – sleekam@collegeemployercouncil.ca
CEC

130, Queens Quay E., bureau 606
 Toronto (Ontario) M5A 0P6